

Le 17^{ème} congrès de l'USTKE – FLNKS : « non à la remilitarisation de notre pays ! » - PALIKA : congrès du FLNKS, stratégie minière - Union calédonienne : à propos du corps électoral - Les dépendantistes chassent le drapeau Kanak - Livre : 40 ans d'émancipation ... pour mieux recoloniser ?

Le 17^{ème} congrès de l'USTKE

Le congrès avait pour thème « Éradiquer le colonialisme, combattre les injustices pour construire ensemble un pays nouveau : Kanaky ». Du 12 au 14 décembre, 410 congressistes ont débattu des rapports faisant apparaître les injustices sociales et économiques ; diverses motions ont été adoptées, dont celle de politique générale qui fixe le mandat du Bureau confédéral.

Fédérations, unions provinciales et unions communales constituant l'USTKE figurent [ici](#). Le rapport des commissions internes à la confédération a commencé par celui des Femmes, suivi par ceux des secteurs Social, de la Jeunesse, de la Formation, des Négociations de branche, de la Communication, des relations internationales, de la représentante de l'USTKE en France et Logistique – Activités et Bâtiment. Puis, le représentant de l'Union provinciale Nord et celui de l'Union provinciale des Iles ont rendu compte du développement de ces deux Unions, de l'ancrage interprofessionnel territoriale de l'USTKE à travers les nombreuses Unions communales. La Formation professionnelle et la situation de l'Industrie minière ont fait l'objet d'interventions détaillées.



André Forest

Lors de la deuxième journée, ont été présentés et validés le rapport financier, le bilan de la mandature du Président et différentes motions : culture et langues Kanak, enseignement privé, enseignement professionnel, fonction publique, formation professionnelle, jeunesse, mines, politique, Radio Djuudo et rééquilibrage.

La soirée du 13 décembre fut consacrée à l'hommage à Louis Kotra Uregei, fondateur du STKE en 1981. Lors de la troisième journée, les statuts modifiés ont été adoptés et le nouveau Bureau confédéral élu. Le congrès a validé la création d'une fédération de la Santé, la création d'une organisation de retraité-es ou encore la revendication que le 8 mars soit un jour férié. Mélanie Atapo¹ est la nouvelle Présidente de l'USTKE. Elle succède à André Forest. Le Bureau confédéral compte 14 membres dont 8 pour qui c'est le premier mandat dans cette instance.



Mélanie Atapo

A travers la communication de l'USTKE, Mélanie Atapo a synthétisé les enjeux à l'issue du congrès : « *C'est une mandature qui va se faire dans la continuité. Les perspectives de travail ont été définies à ce XVII^{ème} congrès et elles seront le cahier de charge de la mandature. Les motions, notamment sur celles votées l'enseignement professionnel, sur le rééquilibrage et sur la politique, seront la feuille de route du syndicat de ces trois prochaines années. Je compte sur la nouvelle équipe pour mener ce travail, qui nous attend, avec sérieux. On a aussi constaté que nos structures fédérales ont besoin d'être redynamisées. La cellule de formation sera sollicitée, pour voir comment intégrer d'autres modules dans le but de conscientiser les gens sur l'engagement militant.* »

¹ Voir [l'article la présentant](#) sur le site de l'Union syndicale des travailleurs Kanak et des exploités (USTKE).

Hnalaine Uregeï (membre du Conseil honoraire de l'USTKE) a pointé un sujet majeur : les rapports avec le FLNKS, qui saurait trouver l'USTKE pour fournir la masse militante et la logistique dans des manifestations, mais qui écarte le syndicat des négociations avec le pouvoir français ; Hnalaine Uregeï alerte sur le danger que l'USTKE ne devienne la courroie de transmission du PT. Pour lui, l'USTKE doit porter une nouvelle alternative politique qui puisse contrer le confort institutionnel dans lequel se retrouve les forces indépendantistes au pouvoir.

Délégations intersyndicales présentes : O Oe To Oe Rima (Tahiti) , UTG (Guyane) , CGT (France) CNT (France), et Union syndicale Solidaires² (France).

FLNKS : « non à la remilitarisation de notre pays ! »

Le Bureau politique du Front de libération kanak et socialiste s'est exprimé l'occasion de la venue en Kanaky, début décembre, du ministre français des Armées, dans le cadre de la South Pacific Defence Ministers Meeting : *« La France se sert de cette opération et de notre pays comme porte-avion, afin de rayonner dans la région et décliner sa stratégie indo pacifique par une remilitarisation de la Nouvelle Calédonie et de démonstration militaire, qui est contraire aux principes de l'ONU pour un territoire inscrit sur la liste des pays à décoloniser. [...] Le FLNKS appelle à la vigilance et à la solidarité des pays de la région pour ne pas se laisser manipuler par les intérêts géopolitiques de la France. La Kanaky – NC est notre terre, notre culture et notre identité. [...] Le FLNKS continue à lutter pour le droit à l'autodétermination de notre Pays, dans le respect des valeurs de paix et de justice, pour un Pacifique dénucléarisé et protecteur de l'environnement.*



Le FLNKS rappelle que l'ancien ministre des Outremer, actuellement ministre des Armées, restent l'un des responsables du sabotage de l'Accord de Nouméa, par le maintien de la 3^{ème} consultation du 12 décembre 2021, malgré la demande des indépendantistes et des coutumiers de le reporter. Le FLNKS s'en souvient ! »

PALIKA : congrès du FLNKS, stratégie minière

Suite à son propre congrès, tenu à Lifou du 10 au 12 novembre, le Parti de libération kanak (PALIKA) a appelé à l'organisation d'un nouveau congrès du Front de libération kanak et socialiste (FLNKS) pour discuter de ses divergences de stratégie avec l'Union calédonienne (UC), dans les discussions sur l'avenir institutionnel. Face aux provocations de l'Etat français, l'UC a décidé de ne plus cautionner des discussions jugées piégées, tandis que le PALIKA est favorable à poursuivre les travaux avec les dépendantistes et l'Etat. Le PALIKA a rappelé que *« seul le projet de pleine souveraineté avec partenariat reste l'option ouverte ».*

Concernant la stratégie minière, *« le Bureau politique du PALIKA rappelle que l'Accord de Nouméa, inscrit dans la Constitution française, fixe dans le cadre des transferts de compétences irréversibles, très clairement, les champs d'intervention des acteurs du secteur minier en NC. [...] Le BP du PALIKA ne saurait se satisfaire d'une conjoncture difficile pour justifier un détricotage de l'accord [...] il s'agit bien d'une ressource appartenant aux calédoniens, et que c'est avant tout leurs intérêts et celui du pays qu'il convient de défendre, avant les multinationales. »*

² Le présent compte-rendu est basé sur celui publié par l'Union syndicale Solidaires.

Union calédonienne (UC) : à propos du corps électoral

Réunie le 27 décembre, la Commission exécutive élargie du Mouvement d'union calédonienne a « analysé les différentes séquences politiques et institutionnelles qui se sont déroulées dernièrement, ainsi que le projet du gouvernement français pour la Nouvelle Calédonie, après l'avis du Conseil d'Etat qui a été rendu public dernièrement ». Après avoir renouvelé son soutien « aux élus de la majorité indépendantiste et océanienne au gouvernement et au congrès de la Nouvelle Calédonie », « la Commission exécutive reconferme qu'on est bien à la fin d'un système et que c'est bien sous tutelle française et après 30 ans de gestion hasardeux de la droite locale, que la situation économique et financière du pays s'est dégradée ».

[...] Le Conseil d'Etat nous donne raison, le corps électoral citoyen est bien constitutionnalisé et, pour l'UC, il n'y a nécessité à ouvrir le corps électoral provincial, simplement à y opérer quelques ajustements pour y intégrer les natifs figurants sur la Liste spécial consultation. Par sa volonté affichée d'agir unilatéralement sans consensus local, l'Etat se détourne de l'esprit de l'Accord de Matignon et de l'accord de Nouméa qui avait instauré la paix dans ce pays. Le corps électoral est le cœur de ce projet, car il est l'élément fondateur du peuple de ce pays et du vivre ensemble. »

[L'accord de Nouméa] « est clair tant au niveau du préambule qu'à celui du document d'orientation : "la décolonisation est le moyen de refonder un lien social durable entre les communautés qui vivent en Nouvelle Calédonie." » [...] « Nous nous organisons au niveau de nos différents soutiens nationaux et internationaux, pour faire bloc à cette tentative de passage en force. »

Le 14 décembre, l'Union calédonienne avait déjà alerté sur les manœuvres de l'Etat français : « Alors même que le préambule de l'Accord de Nouméa affirme dans son point 4 "qu'il est aujourd'hui nécessaire de poser les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie permettant au peuple d'origine de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté humaine affirmant son destin commun, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, lors de son dernier passage au pays, a qualifié le corps électoral actuel comme étant une "anomalie" ».

L'Etat est plus préoccupé par les français qui arrivent en Kanaky, en tentant de dégeler le corps électoral, que des habitants de ce pays qui ne sont pas inscrits sur la Liste électorale spéciale.

Pour l'UC, "l'anomalie" c'est que 25 ans après la signature de l'Accord de Nouméa plus de 5 000 Kanak figurent sur le tableau annexe et ne sont toujours pas reconnus dans la nouvelle identité. »



MOUVEMENT D'UNION CALÉDONNIENNE
4, rue de la Gazelle - Ascrofrome de Magenta
B.P. 3888 - 98 846 Nouméa

Nouméa, le 27 Décembre 2023

COMMUNIQUE UC

Le Mouvement d'Union Calédonienne réuni en Commission Exécutive Elargi le mercredi 27 Décembre 2023 à l'Avenir a analysé les différentes séquences politiques et institutionnelles qui se sont déroulées dernièrement ainsi que le projet du gouvernement français pour la NC après l'avis du Conseil d'Etat qui a été rendu public récemment.

Au vu de la situation financière dans laquelle le pays se trouve, la COMEX ne peut qu'apporter son soutien à nos élus de la majorité indépendantiste et océanienne au gouvernement et au Congrès de la NC qui œuvrent à réformer en profondeur notre modèle de société. Les chantiers de la CLR, du RUAMM, des Comptes publics, d'Enercal, du Nickel et de la viabilité de nos 3 usines restent les sujets prioritaires à traiter pour remettre sur pied notre pays. La Commission Exécutive reconferme qu'on est bien à la fin d'un système et que c'est bien sous tutelle française et après 30 années de gestion hasardeuse de la droite locale que la situation économique et financière du pays s'est dégradé. Il nous faut désormais passer à autre chose et redéfinir nos relations avec la France dans un système gagnant-gagnant !

Aussi, la COMEX a fait l'analyse des intentions de l'Etat français annoncé par communiqué en date du 25 décembre à la suite de l'avis du Conseil d'Etat sur sa saisine du gouvernement central. L'Etat y annonce sa décision de présenter un projet de loi organique pour reporter les élections provinciales au plus tard le 15 décembre 2024 ainsi qu'une loi constitutionnelle pour dégeler le corps électoral citoyen. Le Conseil d'Etat nous donne raison, le corps électoral citoyen est bien constitutionnalisé et pour l'UC, il n'y a pas nécessité à ouvrir le corps électoral provincial, simplement à y opérer quelques ajustements pour y intégrer les

de ce pays et du vivre ensemble. L'accord de Nouméa était ambitieux car il emmenait la Nouvelle-Calédonie dans un processus de décolonisation moderne et intelligent. Or les intentions de l'Etat Macron sont à contre-courant de ce projet, à savoir un colonialisme d'un autre temps par l'immigration et l'assimilation. Ce comportement jusqu'au-boutiste irresponsable met en danger les équilibres qui ont été trouvés dans ce pays, et saborde un avenir apaisé pour ce pays.

Pour l'Union Calédonienne, l'Accord de Nouméa qui demeure le socle sur lequel doit être bâti et scellé définitivement l'avenir de la Nouvelle Calédonie, est clair tant au niveau du préambule qu'à celui du document d'orientation : « la décolonisation est le moyen de refonder un lien social durable entre les communautés qui vivent en Nouvelle Calédonie ».

L'UC met en garde le gouvernement français de sa volonté d'un passage en force tout en traitant l'ensemble des sujets relatifs à la NC dans un même temps. L'avenir institutionnel et la situation économique et sociale du pays sont étroitement liés, mais ne doivent pas servir de moyen de pression pour aboutir à un quelconque accord. Nous nous organisons au niveau de nos différents soutiens nationaux et internationaux pour faire bloc à cette tentative de passage en force. L'entêtement de l'Etat français peut nuire à l'économie et à la paix sociale dans le pays.

Conformément à la motion du dernier congrès de l'IDP, le Mouvement encourage toutes démarches d'initiative calédonienne et les discussions avec les partenaires locaux même si on peut assister quelques fois à des situations de blocage stériles dans les institutions dans la mise en œuvre des politiques publiques et des réformes.

Enfin, en cette période de fin d'année, le Mouvement d'Union Calédonienne souhaite faire passer ses vœux à la population calédonienne et que 2024 apporte à tous, santé, bonheur et sérénité.

Le Secrétaire Général

Dominique FOCHI

Deux couleurs, un seul peuple



Les dépendantistes chassent le drapeau Kanak !

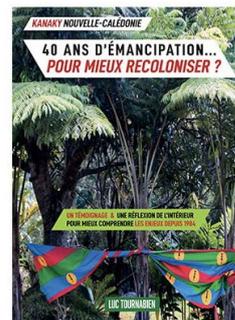
En juillet 2023, le gouvernement de Nouvelle Calédonie a adopté un nouveau modèle pour les permis de conduire. A côté du drapeau français, figure le drapeau Kanak.

C'en est trop pour les adversaires de l'indépendance : Générations NC a annoncé, le 8 janvier, avoir déposé un recours au Tribunal administratif !



Livre : 40 ans d'émancipation... pour mieux recoloniser ?

« Luc Tournabien, né à Chambéry, pose son sac sur le « Caillou » en 1981, à l'occasion d'un tour du monde de trois ans. [...] En 1984, un épisode de quasi-guerre de libération éclate, emmené par les Kanak du FLNKS. L'auteur plonge alors dans la tourmente en prenant fait et cause pour les insurgés. S'ensuit un long parcours de quarante ans que Luc Tournabien nous conte de façon très vivante, précise et étayée. Sa plume alterne entre des faits vécus et édifiants – voire stupéfiants – et des éclairages tant sur les séquences historiques conflictuelles que sur les accords qui ont jalonné ces quatre décennies. Ce témoignage dense nous fait entrer dans une problématique colonialiste hors normes, mais aussi dans une vie de tous les jours surprenante, parfois méconnue de Calédoniens trompés par certains leaders, d'arrivants, mais aussi des Métropolitains. Car en Calédonie, l'État opprime au nom de la France, triche, manipule, bafoue les principes qu'il affiche et se montre prêt à tout pour ne pas perdre son ultime colonie de peuplement... » A commander [ici](#).



Nous nous rassemblons au sein du collectif Solidarité Kanaky afin d'appuyer les luttes du peuple kanak ; notamment, les mouvements associatifs, syndicaux ou politiques qui agissent pour le droit à l'autodétermination des Kanak, pour l'indépendance de Kanaky. Nous combattons le colonialisme. Notre objectif est de faire connaître et comprendre la situation coloniale qui est celle de Kanaky, d'informer sur les luttes menées sur place, de soutenir les mouvements indépendantistes locaux. Cette action s'inscrit dans un cadre internationaliste et anticolonialiste global.

----- Organisations membres du Collectif Solidarité Kanaky -----

Mouvement des Jeunes Kanak en France, Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités (en France), Union syndicale Solidaires, Confédération Nationale du Travail, Sindicatu di i Travagliadori Corsi, Ensemble!, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti des Indigènes de la République, Parti Communiste des Ouvriers de France, Pour une Écologie Populaire et Sociale, Union Communiste Libertaire, Association Survie, Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré·e·s.

